



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 15 octobre 2002

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 30 septembre 2002

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 17 octobre 2002

**ADAPTATION DES HORODATEURS AU SYSTEME DE
PAIEMENT ELECTRONIQUE MONEO**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoint :

Mme Françoise BILLY, M. Alain BAUDIN, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER,
Mme Jeanine BIMES, M. Guillaume JUIN, Mme Françoise HALAT, M. Paul
SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Luc DELAGARDE, M. Joël RENOUX,
M. Rodolphe CHALLET, Mme Nathalie HIBERT, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen
NALEM, M. Robert PLANTECOTE

Conseillers :

M. Jacques LAMARQUE, Mme Andrée CHAREYRE, Mme Danièle GANDILLON, M.
Michel GENDREAU, Mme Catherine REYSSAT, Mme Annie COUTUREAU, Mme
Marie-Edith BERNARD, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Catherine DEGUERCY,
M. Gérard ZABATTA.

Secrétaire de séance : Karen NALEM

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Nicole GRAVAT donne pouvoir à M. Amaury BREUILLE.
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.

Excusés : Ces élus ayant quittés la séance sans avoir désignés de mandataires sont excusés :

M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Michel PAILLEY, Mme Valérie
UZANU, M. Amaury BREUILLE, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M.
Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie
LAROCHÉ, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, Mme Christabelle
CHOLLET, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 octobre 2002

DELIBERATION D20020309

Administration Générale

**ADAPTATION DES HORODATEURS AU SYSTEME DE
PAIEMENT ELECTRONIQUE MONEO**

Monsieur Gérard NEBAS, Adjoint au Maire, expose :
Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,
Sur proposition du Maire

Lors du passage à l'Euro, la Ville de Niort a procédé à l'acquisition et à l'installation de nouveaux horodateurs alimentés par énergie solaire et pré équipés pour le mode de paiement par porte-monnaie électronique de MONEO, lorsque celui-ci serait opérationnel dans notre région.

L'application MONEO est disponible à Niort à partir de maintenant : sa commercialisation est en cours depuis le début du mois.

Pour l'exploitation du stationnement payant le système MONEO présente de nombreux avantages puisqu'il permet d'accepter le paiement de petites sommes par carte bancaire, de limiter la manipulation de petite monnaie, de réduire les risques de vol, et de garantir le paiement.

Pour l'utilisateur, il simplifie la vie quotidienne en permettant de ne plus être à court de petite monnaie, de pouvoir réapprovisionner son porte-monnaie électronique dans de multiples lieux, et d'être informé sur son solde à tout moment.

L'application MONEO nécessite d'acquiescer, au titre de la convention de prestation de services entre la Ville et la SOPAC, différents équipements informatiques (licences, logiciels et ordinateur) pour l'exploitation par la SOPAC des horodateurs (106 appareils actuellement).

La dépense prévisionnelle initiale est de 30 600 euros TTC.

Les crédits seront ouverts au 908-8224-208 pour les logiciels (14 543,20 €HT), et au 908-8224-2183 (10 983,90 €HT) pour le matériel.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- accepter la possibilité de paiement du stationnement par horodateurs à l'aide du système de porte-monnaie électronique de type MONEO.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	28
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	17

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjoint Délégué

Gérard NEBAS

[Ordre du jour](#)